

Résolution présentée par la délégation de la

République démocratique de Sao Tomé-et-Principe

Thème Agenda 2030 : Objectifs du Développement Durable

Concerne Création d'un fond d'aide au développement des énergies fossiles

L'Assemblée Générale,

Alarmée par le fait que 1 milliard de personnes n'aient toujours pas accès à une source d'électricité constante et fiable, et que 3 milliards de personnes doivent cuire leur nourriture à l'aide de feu de bois et de bouse sèche, ce qui présente un danger pour leur santé, notamment au Nigéria, en Afghanistan ou au Cambodge,

Constatant que le nombre de personnes touchées par ce problème ne diminue plus assez vite pour pouvoir atteindre l'objectif fixé par cette assemblée de garantir à tous un accès à de l'énergie sans danger d'ici 2030,

Inquiétée par les investissements actuels de la banque mondiale, à hauteur de plus de 20 milliards de dollars dans les énergies renouvelables, ces deux dernières années,

Estimant que ces fonds seraient plus utiles et rentables, s'ils étaient investis dans les énergies fossiles, dont de grandes réserves sous différentes formes sont encore disponibles, à des coûts d'exploitation plus bas que les énergies éoliennes ou bien hydrauliques, particulièrement aux Etats-Unis, en Russie, et au Nigéria,

Décide de créer un fond d'investissement financé par la banque mondiale, les gouvernements, le secteur privé et la société civile destiné au développement des énergies fossiles dans les pays souffrant de pénuries d'énergies.

*Le texte français fait foi*

